



DEPARTEMENT DETECTION & SELECTION JEUNES

Saison 2017-2018 PV N°1 : réunion du 15-02-2018. 1/2

Présents :

Président : NIVARLET José
Brabant Wallon : -----
Hainaut : NOTELAERS Christophe,
Liège : DENOTTE Philippe, LEROUSSEAU Jean-Pierre,
TASSIN Didier (secrétaire)
Luxembourg : -----
Namur : HOETERS Jacquy, HERION Jean-Luc,
Membres du Département "Haut Niveau" :
FIVET Jean-Marie,

Absents excusés :

DEKONINCK Marc, DEKONINCK Jérémy, CAPRON Lucienne,
LECOMTE Pascal, JOLIET Marèse, ALBERT Marie-Hélène,
HENIN Luc, MARTIN Dany, LECRIVAIN Jacques, DEHENEFFE
Marc, BAYARD Pol

Absents :

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.
La réunion se tient au Centre de Formation AWBB à Jambes.

1. Composition du département:

Le président nous présente un slide reprenant les membres du département.

2. Modalités de fonctionnement (coachs provinciaux):

La direction technique (DT) est assurée par Laurent FRANCOIS.

J.NIVARLET : Les CTJ doivent connaître leurs obligations et leurs compétences.

Rappel important des modalités de fonctionnement :

- Statuts des Head-coachs provinciaux
- Compétences du Head-coach
- Compétences de la Commission Technique des Jeunes (CTJ)

La candidature du Head-coach doit parvenir au DT, Laurent FRANCOIS, à José Nivarlet et au CP des provinces concernées avant le 15 mai.

NAM : Demande pour que le DT visite plus souvent les entraînements des sélections provinciales et qu'il mette en copie les responsables des CTJ lorsqu'il envoie un courrier aux HC ainsi les délégués pourront répondre aux questions des parents.

HT : Aucun passage du DT cette saison

LG : Nous demandons à notre Head-coach de nous tenir au courant des courriers venant du DT mais ce serait, de fait, plus facile si nous étions en copie des différents mails.

J.NIVARLET : Ce n'est pas facile pour le DT de déjà faire tout le travail qui lui incombe, et les provinces sont très éloignées. Les coachs des provinces sont tenus au courant des exigences de la DT et la coordination se fait tout à fait normalement.



DEPARTEMENT DETECTION & SELECTION JEUNES

Saison 2017-2018 PV N°1 : réunion du 15-02-2018. 2/2

3. Préparation de la JRJ du 18 mars 2018 :

J.NIVARLET : La JRJ aura lieu le 18 mars, Sentier de l'Épée, 35 à 6040 Jumet.

Le 1^{er} match ayant lieu dès 10h00, les provinces doivent être présentes dès 9h30. Les arbitres auront un briefing avant le début des rencontres. Les parents qui le désirent pourront manger à midi :

Américain-frites-salade ou Vol-au-vent-frites : 12 €

Panini Jambon – Mozzarella – Tomate : 3,50 €

Sandwichs Jambon et/ou Fromage ou Américain : 3,50 €

Portion de frites avec sauces : 3,50 €

Les commandes doivent arriver, si possible, le jeudi avant la JRJ.

4. Règlement de la JRJ :

Le président transmettra aux provinces le règlement de la JRJ par courrier. La sélection du Brabant sera dirigée par l'assistant-coach, le HC étant indisponible. Le règlement de la JRJ de ce 18 mars est présenté sous forme de slide et est commenté pour rappel aux personnes présentes.

5. Fiche signalétique joueurs et fiche listing joueurs :

Le responsable de sélection enverra au DT les fiches des différents joueurs participants ainsi que le listing des équipes sous forme « Excel » avant le mardi 14 mars.

6. Les feuilles de matchs :

Chaque province devra remplir le fichier Excel reprenant les feuilles de match, 15 joueurs pourront y être inscrits. Ce fichier devra être renvoyé à J. Nivarlet avant la JRJ.

Toutes les Provinces : Accord collégial sur l'utilité et la facilité d'utilisation de ce fichier pour les feuilles de match.

7. Horaires des matchs de la JRJ :

Le président nous présente un slide reprenant l'horaire des matchs.

8. Stages Régionaux :

J.NIVARLET : Présentation des stages régionaux de Carnaval, Pâques et Toussaint.

9. Divers :

J.NIVARLET : Demande aux provinces si le retour à 2 JRJ pourrait être possible.

Toutes les provinces présentes : Oui à l'unanimité. Point de vue sportif, ça permet de voir l'évolution des joueurs et aussi de présenter plus de joueurs de chacune des provinces.

J.NIVARLET : Il faut attendre la décision du CDA. La proposition pourrait être : la 1^{ère} JRJ dans les provinces le 1^{er} dimanche de février et la 2^{ème} à Jumet ou LLN à la mi-mars.

La demande sera faite le 5 mars au CDA.

Le Président continue la réunion en suivant l'ordre du jour concernant, cette fois, le Département "Haut Niveau".

Pour le Département,

Secrétaire
Didier Tassin

Président
José Nivarlet